

et que la Gendarmerie royale n'a pas le droit de divulguer ces renseignements, sauf au membre du cabinet qui est chargé de l'administration de la Justice.

Selon moi, toute l'affaire se rattache à une simple question: le premier ministre est-il responsable du Parlement ou est-il comptable au Parlement? Je ne crois pas tomber sous la responsabilité d'aucun premier ministre. Je crois avoir envers lui une responsabilité puisqu'il est chef du gouvernement d'un pays dont le Parlement est un organe vital.

● (8.40 p.m.)

A mon avis, il ne serait pas juste que le premier ministre assume la responsabilité des députés car, au fond, selon les principes dont s'inspire le Parlement, pour autant que je les connaisse, en vertu de notre régime parlementaire traditionnel, tous les députés sont comptables au Parlement. Par conséquent, s'il survient une situation où la conduite d'un député soit mise en doute, il y a d'autres moyens, bien précis, auxquels il peut recourir. A ce sujet, monsieur l'Orateur, vous occupez un poste qui vous confère un rôle capital et c'est vers vous que le premier ministre et chacun d'entre nous devons nous tourner pour régler les questions touchant à la conduite des députés.

Le premier ministre nous a expliqué aujourd'hui le rôle qu'il a joué dans la situation particulière où nous sommes. Il en a précisé les circonstances, telles qu'elles lui apparaissent. Lorsqu'il a consulté le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, il s'occupait d'une situation fort compliquée pour lui, nous le reconnaissons tous j'en suis sûr. Je ne conteste pas un instant ses motifs d'agir.

Comme il est premier ministre et chef du gouvernement, j'estime devoir accepter sa déclaration, néanmoins je n'approuve pas toutes ses initiatives et je pense que ses explications auraient pu être plus précises. Quoi qu'il en soit, si le Parlement est rendu au point où les députés doutent, sont obligés de douter de la parole du premier ministre, nous sommes alors dans un joli gâchis.

Il est raisonnable de dire que, dans sa déclaration, il a expliqué pourquoi il devait prendre certaines initiatives dans l'intérêt de la nation, mais j'espère qu'à tête reposée il se rendra compte de son erreur et que, non seulement il fera en sorte de ne plus la répéter, mais que des dispositions seront pri-

[M. Thompson.]

ses pour veiller aux intérêts de chaque député et préserver les droits et privilèges de la Chambre.

Ceci dit, je reviens à la question à l'étude. Hier, en écoutant le député de Royal (M. Fairweather) qui étayait son amendement, je ne pouvais que souscrire à ses propos. S'appuyant sur ses propres convictions, il a situé le présent débat à un niveau très élevé. Mais depuis, nous sommes revenus aux querelles qui caractérisent la Chambre depuis trois ou quatre ans et qui ont terni l'image qu'on se fait du Parlement dans tout le pays, où les gens ne respectent plus la Chambre des communes.

Nous devons donc prendre conscience de la situation actuelle. Au fond, la question est d'ordre politique. La tournure des événements aujourd'hui découragent les députés qui désirent s'occuper des problèmes qu'ils doivent régler d'après leur mandat. Il serait peut-être bon de trouver une arène où les chefs des deux principaux partis pourraient s'en donner à cœur joie, ce qui permettrait aux autres députés de poursuivre les travaux.

A l'heure actuelle, il serait futile de déclencher une crise au Canada. J'ajouterais que nous n'éprouvons de respect pour aucun des deux principaux chefs quant à la manière dont ils ont assumé leurs responsabilités à la Chambre. Il nous incombe directement, et à eux aussi, d'assurer la stabilité du Parlement et de permettre à tous ses membres de s'occuper des affaires de l'État.

Quelle que soit l'issue du vote de ce soir, il faudra que chacun d'entre nous prenne conscience très rapidement de la situation. Je ne voudrais pas m'ériger en exemple comme le député de Qu'Appelle (M. Hamilton) l'a fait hier soir. C'est lui qui a abaissé le ton du débat en suscitant la querelle politique dont nous sommes les témoins présentement. Malgré les médisances et les calomnies qui ont caractérisé la présente session, nous devons être objectifs ce soir et prendre conscience du vrai problème dont la Chambre est saisie. Il faut continuer à explorer cet état de choses. Nous croyons qu'on s'attend à mieux de nous. Sir Francis Bacon avait quelque chose à dire au sujet de ce genre de situation. Je me suis souvenu de ses paroles en lisant un article d'un ami